



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES  
RAPPORT DU JURY – SESSION 2016**

**ACADÉMIE DE DIJON**

**Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2016**  
**Épreuve d'admissibilité**  
**Mathématiques**

### **I - Organisation de l'épreuve, déroulement et harmonisation des corrections**

Rénové en 2014, le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles a pour vocation d'évaluer chez les candidats la maîtrise d'un corpus de savoirs, mais aussi la mise en perspective de ces savoirs dans un contexte professionnel. La maquette des épreuves écrites de ce concours s'inscrit dans cette nouvelle spécificité, pour les épreuves d'admissibilité comme dans celles d'admission.

La deuxième épreuve d'admissibilité est uniquement consacrée aux mathématiques. Elle porte sur les programmes de l'école et du collège en vigueur à la rentrée 2015. Le programme du concours sera donc modifié pour la session 2017, à la suite de l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de l'école et du collège. L'épreuve a une durée de 4 heures et elle est évaluée sur 40 points. Cette épreuve est structurée en trois parties. La première, notée sur 13 points, est constituée d'un problème portant sur les programmes de l'école et du collège ; la deuxième, notée également sur 13 points, est constituée d'exercices indépendants portant sur d'autres champs de ces programmes ; la troisième consiste en l'analyse d'un dossier composé de supports d'enseignement du premier degré, et elle est notée sur 14 points. La correction syntaxique et la maîtrise de la langue sont prises en compte dans l'épreuve à titre de pénalité : un candidat peut se voir retirer jusqu'à 5 points sur 40 pour en tenir compte. Enfin, une note inférieure ou égale à 10 sur 40 est éliminatoire.

Les deux premières parties du sujet de mathématiques 2016, portant essentiellement sur la maîtrise de connaissances et de savoir-faire mathématiques, abordaient les champs suivants du programme : géométrie plane, lectures graphiques, compréhension et utilisation d'une formule littérale, statistique et information chiffrée, probabilités, usage d'un tableur, calcul littéral, pourcentages, arithmétique. La troisième partie mettait en jeu essentiellement des connaissances didactiques sur les nombres décimaux à travers trois situations, dont l'une comportait l'analyse de productions d'élèves. D'autres compétences étaient mises en jeu de façon plus marginale, notamment sur la proportionnalité et sur le calcul d'aire. L'ensemble du sujet balayait donc de façon très large le programme du concours.

Le barème et les recommandations de correction académiques ont été élaborés lundi 25 avril 2016 en commission restreinte, dans laquelle les deux degrés étaient représentés. Le document national qui a servi de base a été détaillé et précisé, afin d'instaurer la meilleure équité possible entre les candidats à l'issue des corrections. La commission a ventilé les points entre les différentes questions, et précisé les conditions d'application de la pénalité de 5 points. La syntaxe et la correction linguistique ont ainsi été déclinées en quatre critères : la correction syntaxique, la correction orthographique, la maîtrise du vocabulaire – et notamment le vocabulaire mathématique, enfin la lisibilité des écrits.

La correction des 719 copies de mathématiques s'est déroulée les mercredi 27 et jeudi 28 avril 2016, sur le mode de double correction. Les 22 binômes de correcteurs (un du premier degré, l'autre du second degré) ont eu la charge de corriger chacun soit 32 soit 33 copies. Les binômes étaient répartis en cinq centres, deux en Côte d'Or et un dans chaque autre département. Les lieux étaient : le rectorat de Dijon (21), Canopé (21), le LP de Château-Chinon (58), le lycée Niepce à Chalon-sur-Saône (71) et le lycée Vauban à Auxerre (89).

Pour la première année, les copies étaient dématérialisées, les correcteurs pouvant corriger les copies grâce à l'application informatique *Viatique* de l'entreprise *Neoptec*. La simplicité du logiciel dans toutes ses fonctionnalités (consultation de la copie, application du barème, harmonisation dans le cadre la double correction, communication avec les responsables et

les autres correcteurs), a donné toute satisfaction aux correcteurs. La possibilité de consulter les travaux de chaque binôme et les statistiques en temps réel a grandement facilité la tâche des responsables pédagogiques, et certainement amélioré la qualité de l'harmonisation.

Cette harmonisation s'est déroulée en trois temps :

- une réunion restreinte des responsables pédagogiques et des responsables de centres s'est tenue lundi 25 avril au rectorat de Dijon ; cette réunion a permis de cadrer les attendus de la part de chacun, et de se forger une culture partagée des options relatives à l'attribution des points du barème ;
- une information plénière de tous les correcteurs a été organisée par visioconférence le mercredi 27 avril en début de matinée, durant 90 minutes environ ; cette réunion a apporté quelques informations sur le concours, et abordé les aspects techniques (fonctionnalités du logiciel de correction) et les attendus, du point de vue éthique (règles de correction et de confidentialité) et pédagogique (modalités de correction des questions, application du barème, relevé de compétences) ;
- les responsables pédagogiques ont pu apprécier en temps réel, tout au long des corrections, l'évolution des résultats statistiques et la comparaison de ces résultats entre binômes ; ils avaient la possibilité de mesurer les écarts entre deux correcteurs d'un même binôme, d'apprécier la conformité d'application du barème en consultant les copies, et la qualité de la double correction ; au besoin, les correcteurs ont pu être contactés en temps réel par la messagerie interne de *Viatique* ; ces différentes dispositions, rendues possibles par les fonctionnalités du logiciel, ont grandement servi l'harmonisation tout au long de la phase de correction.

## II – Résultats et commentaires

### 1 Pour l'ensemble de l'épreuve

#### a) Éléments statistiques

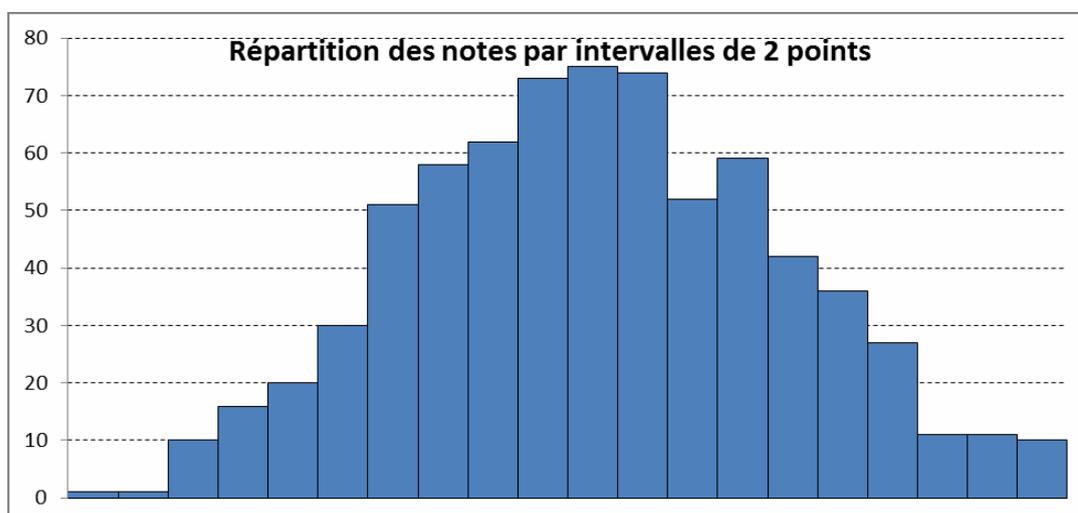
Les résultats globaux sont rassemblés dans le tableau suivant.

<b>Nombre de copies</b>	<b>719</b>
<b>Moyenne (sur 40)</b>	<b>21,05</b>
<b>Écart-type</b>	<b>8</b>
<b>Minimum</b>	<b>1</b>
<b>1<sup>er</sup> quartile</b>	<b>16</b>
<b>Médiane</b>	<b>21</b>
<b>3<sup>e</sup> quartile</b>	<b>26</b>
<b>Maximum</b>	<b>40</b>
<b>Notes éliminatoires</b>	<b>48</b>

La distribution des 719 notes sur 40 points est détaillée ci-après.

Par intervalle	Nb de notes	Pourcentage
$0 \leq \text{note} < 2$	1	0,1 %
$2 \leq \text{note} < 4$	1	0,1 %
$4 \leq \text{note} < 6$	10	1,4 %
$6 \leq \text{note} < 8$	16	2,2 %
$8 \leq \text{note} < 10$	20	2,8 %
$10 \leq \text{note} < 12$	30	4,2 %
$12 \leq \text{note} < 14$	51	7,1 %
$14 \leq \text{note} < 16$	58	8,1 %
$16 \leq \text{note} < 18$	62	8,6 %
$18 \leq \text{note} < 20$	73	10,2 %
$20 \leq \text{note} < 22$	75	10,4 %
$22 \leq \text{note} < 24$	74	10,3 %
$24 \leq \text{note} < 26$	52	7,2 %
$26 \leq \text{note} < 28$	59	8,2 %
$28 \leq \text{note} < 30$	42	5,8 %
$30 \leq \text{note} < 32$	36	5,0 %
$32 \leq \text{note} < 34$	27	3,8 %
$34 \leq \text{note} < 36$	11	1,5 %
$36 \leq \text{note} < 38$	11	1,5 %
$38 \leq \text{note} \leq 40$	10	1,4 %
<b>Total</b>	<b>719</b>	<b>100,0%</b>

Cumul	Nb de notes	Pourcentage
note < 2	1	0,1 %
note < 4	2	0,3 %
note < 6	12	1,7 %
note < 8	28	3,9 %
note < 10	48	6,7 %
note < 12	78	10,8 %
note < 14	129	17,9 %
note < 16	187	26,0 %
note < 18	249	34,6 %
note < 20	322	44,8 %
note < 22	397	55,2 %
note < 24	471	65,5 %
note < 26	523	72,7 %
note < 28	582	80,9 %
note < 30	624	86,8 %
note < 32	660	91,8 %
note < 34	687	95,5 %
note < 36	698	97,1 %
note < 38	709	98,6 %
note < 40	719	100,0 %



## b) Commentaires

**Les résultats globaux sont de bonne qualité**, avec une moyenne et une médiane voisines de 21 sur 40, même si les notes sont inférieures à celles de l'épreuve 2015. Le sujet était plus difficile en 2016, notamment pour la partie mathématique, qui mobilisait davantage le calcul littéral. Les candidats sont traditionnellement moins à l'aise dans ce domaine, notamment ceux ayant suivi une scolarité non scientifique après la seconde. Cette moyenne de 10,5 sur 20 est donc le gage d'une qualité globale très convenable.

L'écart-type égal à 8, l'étendue (écart entre les notes extrêmes) égale à 39 et l'interquartile égal à 10 montrent que **la ventilation des notes est très convenable** : le sujet et le barème appliqué ont permis à l'épreuve de mathématiques de jouer le rôle discriminant qui convient, s'agissant d'un concours.

La **répartition des notes est à peu près gaussienne**, avec environ 69,5 % des notes situées à moins d'un écart-type de la moyenne, et 97 % situées à moins de deux écarts-types de la moyenne (pour une distribution gaussienne, les pourcentages théoriques sont respectivement de 68 % et 95 %).

**Le nombre de candidats éliminés (48) est très important** en 2016. Il s'agit sans doute de ceux ayant un faible niveau ou des souvenirs trop lointains en mathématiques. En éliminant près de 7 % des candidats, l'épreuve de mathématiques a été très sélective.

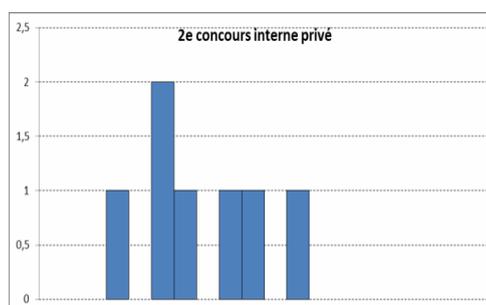
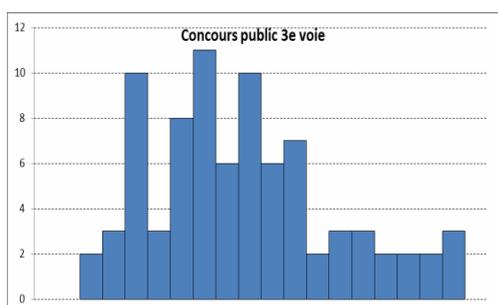
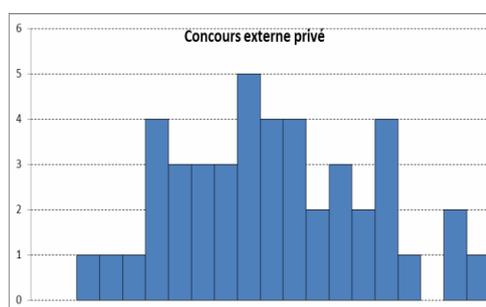
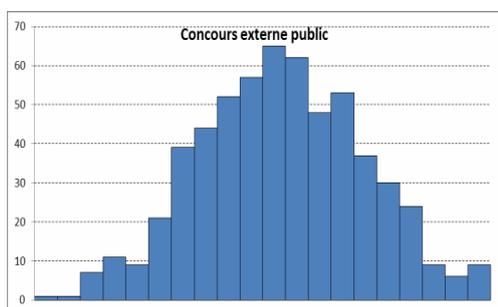
Il y a un **bon noyau de très bons et d'excellents candidats**, puisque 95 d'entre eux (13,2 %) obtiennent une note supérieure ou égale à 30 sur 40, et 32 obtiennent une note supérieure ou égale à 34 sur 40 (4,5 %).

## 2 Résultats comparés des quatre concours

### a) Éléments statistiques

Paramètres	Public Concours externe	Public Troisième voie	Privé Concours externe	Privé Concours interne	Ensemble des copies
Nombre de copies	585	83	44	7	719
Moyenne	21,54	18,23	20,98	14,82	21,05
Écart-type	7,26	8,06	8,32	5,28	8
Minimum	1	4,5	4,5	7,75	1
1 <sup>er</sup> quartile	16,3	12,5	15,4	11,3	16
Médiane	21,5	17,3	20,4	13,5	21
3 <sup>e</sup> quartile	26,5	22,5	27	19,5	26
Maximum	40	37,3	39	22,3	40
Éliminés	29	14	4	1	48
Éliminés (en %)	5,0 %	16,9 %	9,1 %	14,3 %	6,7 %

Les répartitions des notes des quatre concours, réparties par intervalles de deux points sont rassemblées ci-après.



## b) Commentaires

Les candidats du concours externe de l'enseignement public réussissent un peu mieux que ceux des autres concours. Leur moyenne (21,5) est la plus élevée ; si elle est proche de celle des candidats du concours externe de l'enseignement privé (21), elle devance très largement celle des autres concours. D'autre part, le pourcentage de candidats éliminés reflète cette même hiérarchie. Enfin, le faible nombre de candidats au 2<sup>ème</sup> concours interne du privé n'autorise aucune conclusion statistique

La préparation suivie à l'ESPÉ par la plupart des candidats explique en grande partie cette meilleure réussite, pour les candidats du concours externe de l'enseignement public. Ce constat renouvelle celui des années passées.

Parmi les candidats du 3<sup>ème</sup> concours externe, on compte le pourcentage le plus important de notes éliminatoires. C'est certainement dû au fait que le sujet comportait des mathématiques de bon niveau. De plus, la troisième partie du sujet, relative aux situations professionnelles, comportait en 2016 moins de questions mobilisant le simple bon sens, car cette partie requérait des connaissances didactiques sur des parties des programmes de mathématiques de l'actuel cycle 3.

## 3 Acquis des candidats

Les acquis des candidats sur six compétences qui étaient significativement mises en jeu dans le sujet ont été évalués par les correcteurs. Le tableau qui suit en dresse une synthèse.

Compétence	Nombre de candidats ayant montré l'acquisition de la compétence	Pourcentage d'acquisition
Lectures graphiques	628	87%
Utilisation d'une formule littérale	273	38%
Aisance correcte en statistique et probabilités	269	37%
Utilisation d'un tableur	373	52%
Connaissances mathématiques et didactiques sur les nombres décimaux	128	18%
Analyse pertinente des productions d'élèves	241	34%
Nombre de candidats	719	100 %

On peut en tirer les enseignements suivants.

- Les compétences liées à la lecture graphique sont très bien acquises, par près de neuf candidats sur dix. Cela peut s'expliquer par le fait que la lecture et l'exploitation de graphiques sont présentes dans tous les cursus scolaires et universitaires, et sont de ce fait familières à tous.
- Le calcul littéral est maîtrisé par seulement 38 % des candidats, ce qui est peu, mais guère surprenant car ce constat est renouvelé chaque année. Cela s'explique sans doute par une bonne corrélation entre la maîtrise de ce calcul et le profil scientifique des candidats, qui est minoritaire.
- Les compétences liées à la compréhension de l'information chiffrée et aux probabilités sont mal acquises, car maîtrisées seulement par un peu plus d'un candidat sur trois (37 %). Cette culture de l'aléatoire prend au fil des années une importance croissante dans l'enseignement secondaire, à tel point que l'enseignement des probabilités débutera dès le début du cycle 4 (classe de 5<sup>e</sup>) à partir de la rentrée 2016. Les futurs candidats doivent en tirer les conséquences qui s'imposent dans leur préparation du concours, dès 2017.
- La compétence dans l'utilisation d'un tableur progresse, avec une maîtrise correcte par la moitié des candidats, alors que cette maîtrise était inférieure à 20 % il y a quelques années. Pourtant, ce score de 52 % de maîtrise reste décevant étant donné que le rapport du jury mentionne de façon récurrente l'importance pour les candidats de se préparer à utiliser des formules de calcul et leur recopie.
- Les connaissances didactiques sur les nombres décimaux sont très décevantes, avec une maîtrise par seulement 16 % des candidats. C'est inquiétant pour de futurs professeurs d'école dont les programmes préconisent depuis plusieurs années d'introduire et de définir les nombres décimaux comme des fractions dont le dénominateur est 10, 100, 1000, etc. Cette définition bien assimilée suffisait à assurer une réussite correcte dans les questions relatives aux nombres décimaux. Il faut rappeler que certaines représentations des nombres décimaux, qui les assimilent

à des « nombres à virgule » ou à des « nombres ayant un nombre fini de chiffres après la virgule » sont mathématiquement erronées (ainsi, par exemple, le nombre 2,4999..., écrit avec une infinité de chiffres 9, est un nombre décimal : c'est le nombre 2,5) ; elles sont aussi didactiquement néfastes aux apprentissages des élèves, car la nature d'un décimal est intrinsèque au nombre, et ne saurait se concevoir à partir de son écriture en base dix.

- L'analyse pertinente des productions d'élèves est décevante cette année, avec seulement un tiers des candidats qui se montre à l'aise dans cet exercice. Les questions étaient relatives à la fois au calcul d'aire mais aussi à la division décimale. Il est donc possible que la pauvreté générale de l'analyse qui a été constatée soit en rapport avec le manque de connaissance ou de préparation sur la didactique des nombres décimaux.

### III – Conseils aux futurs candidats

Le programme de l'épreuve écrite de mathématiques est celui de l'école et du collège. Ces programmes étant modifiés à compter de la rentrée 2016, les futurs candidats devront tenir compte des aménagements et modifications à partir de 2017.

Il faut en premier lieu rappeler les conseils donnés de façon récurrente, indépendamment de ce changement de programme. Le candidat doit s'entraîner :

- à résoudre des tâches complexes, et des problèmes ouverts ;
- à répondre à des questions de base sur le tableur (utilisation de formules de calcul, adressages absolu et relatif, ...) et sur les logiciels de géométrie dynamique ;
- à répondre à des questions où la prise d'initiative est sollicitée ;
- à rédiger un raisonnement géométrique avec rigueur et précision ;
- à comprendre l'information à travers un texte, un tableau, un graphique, un document, et à connaître les principaux indicateurs statistiques.

Par ailleurs, les changements induits par les nouveaux programmes doivent conduire les futurs candidats :

- à posséder des rudiments sur les expériences aléatoires et les probabilités, qui sont désormais enseignées dès le début du cycle 4 ;
- à posséder et entretenir quelques bases sur le calcul littéral, et notamment savoir substituer une valeur numérique à une lettre, savoir prendre une lettre pour désigner une grandeur inconnue ; connaître quelques techniques usuelles de résolution d'une équation du premier degré à une inconnue, savoir utiliser le calcul littéral pour démontrer une propriété générale. D'autres compétences portant sur des techniques procédurales (identités remarquables par exemple) ne font plus partie des acquis d'un élève en fin de cycle 4 ;
- à s'initier à l'algorithmique et à la programmation, notamment à l'aide du logiciel *Scratch* ; cette partie des mathématiques entre désormais dans le programme de mathématique de façon légère au cycle 3, et plus conséquente au cycle 4 ;
- à tenir compte des réorientations dans l'enseignement de la géométrie, qui va donner une importance accrue au repérage, dans le plan et l'espace, mais aussi à la construction et à la création (frises, pavages, rosaces) ainsi qu'aux transformations géométriques qui figurent dans les menus des logiciels de géométrie dynamique.

Enfin, il faut réitérer des conseils sur la « posture » attendue d'un candidat.

La rigueur est un élément important d'appréciation. On attend qu'un candidat cite un théorème utilisé, qu'il respecte les notations en vigueur, qu'il structure sa pensée dans le déroulement d'un calcul ou dans celui d'une démonstration.

Le délayage doit être évité, au profit de la concision et de la précision, notamment celle du vocabulaire mathématique.

On attend d'un candidat qu'il soit honnête. Lorsque le candidat ne sait pas résoudre une question, il est malvenu – et donc mal vu de la part des correcteurs – de tenter un traitement de la question qui s'apparente à un filoutage. Il est préférable d'admettre clairement que l'on ne sait pas résoudre une question.

La qualité des écrits doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du candidat, sous peine d'être pénalisé. Un futur professeur d'école doit en effet montrer une bonne maîtrise de la langue (orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire), mais doit également présenter des écrits lisibles sur sa copie.

<p style="text-align: center;"><b>Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2016</b> <b>Épreuve d'admissibilité</b> <b>Français</b></p>
---

## **I- Résultats généraux**

Les 722 travaux, dont 1 copie blanche, sont répartis comme suit :

**IV** LGE Concours externe public : 587 ;

**V** LHE Concours externe privé : 44 ;

**VI** LVE Concours 3<sup>o</sup> voie : 84 ;

**VII** LDI Second concours interne : 7.

La moyenne de l'ensemble des travaux s'élève à 19,78 points sur 40, pour une médiane établie à 20,25 points. La copie la plus faible obtient 0,50 pt et la meilleure 39,5 pts.

Au sein des 721 travaux évalués, 356 copies n'obtiennent pas la moyenne, soit 49,37 %.

Parmi celles-ci, 74 se sont vu attribuer une note éliminatoire, inférieure ou égale à 10, soit 10,26%. 282 copies ont été notées entre 10 et 20 (39,11%).

365 copies obtiennent la moyenne, soit 50,62 %.

Parmi celles-ci, 327 ont été notées entre 20 et 30 (45,35%) et 38 entre 30 et 40 (5,27%).

### Résultats par exercice

- 5,55 pts sur 11 pour la partie Question relative aux textes proposés ;
- 5,65 pts sur 11 pour la partie Connaissance de la langue ;
- 5,32 pts sur 13 pour la partie Analyse de supports d'enseignement ;
- 3,25 pts sur 5 pour la langue.

L'échelle des notes a été pleinement utilisée mais seule une faible proportion des copies, 5,27%, obtient une note supérieure à 30 sur 40.

Les notes éliminatoires s'expliquent par des manques et des fragilités nettes, parfois cumulées : manque de connaissance des principes des exercices ; difficultés à appliquer les méthodes des exercices ; copies inachevées voire embryonnaires ; partie(s) entière(s) non traitée(s), volontairement ou en raison d'une mauvaise gestion du temps ; langue très peu maîtrisée (orthographe – syntaxe – cohérence du propos – organisation de la pensée) ; connaissances linguistiques, didactiques ou pédagogiques nettement lacunaires.

Si les résultats sont satisfaisants pour les deux premiers exercices, l'analyse de supports didactiques est bien moins réussie. Le rapport détaille, page 3, les compétences attendues pour cette troisième partie du sujet, que l'on retrouve dans les meilleures copies.

## **II - Analyse et préconisations à partir des synthèses des correcteurs académiques**

On consultera avec profit le corrigé national, qui offre réponses et pistes pour chacun des exercices.

### **1 présentation des copies**

Le manque de soin et de clarté continue à caractériser certains travaux, malgré les rapports du jury qui s'en étonnent à bon droit depuis des années. Quelques rappels de bon sens à ce sujet :

- une copie illisible ou peu lisible, de fait, se trouve lourdement sanctionnée dès lors que les réponses et les productions ne peuvent pas être déchiffrées ;
- une mise en page aérée et maîtrisée de la copie est une nécessité. Le candidat peut tout à fait écrire une ligne sur deux s'il le souhaite.

## 2 première partie – questions relative aux textes proposés

Textes et problématique du corpus, par leur richesse et leur intérêt, sont de nature à favoriser la réflexion des candidats. On pouvait aisément dépasser la seule problématique du musée pour aborder celle de l'art.

Les principes de l'exercice sont connus dans leur ensemble mais certains sont peu mis en œuvre véritablement :

- la problématique proposée par le candidat ne peut pas reprendre la question offerte par le sujet, qui se veut piste de lecture générale. Rappelons cette évidence : une problématique pertinente est caractérisée ; sa formulation renvoie ainsi de manière explicite aux textes composant un corpus singulier et ne peut donc pas être générale, *a fortiori* universelle ;
- la notion de plan n'est pas toujours maîtrisée. Rappelons cette autre évidence : un plan est une organisation et raisonnée et explicite de la pensée, pas une suite de remarques sans ordre. Puisqu'il assure par nature une progression de la pensée, un plan pertinent se caractérise toujours par le fait qu'aucun temps qui le compose ne peut être déplacé, pour apparaître plus tôt ou plus tard dans le développement. A l'inverse donc, le fait de pouvoir intervertir tout ou partie du développement indique à coup sûr le caractère très fragile voire irrecevable de ce qui est présenté comme un plan ;
- l'exercice relevant de la synthèse, plan et développement doivent mettre en perspective les textes de manière continue, nuancée et approfondie. Une simple présentation juxtaposée des textes est souvent proposée cependant ;
- certaines copies ne s'appuient pas sur les textes, jamais ou très peu cités ;
- quelques travaux s'éloignent délibérément des textes, et donc de l'exercice, pour exposer des avis subjectifs et souvent très généraux ;
- la paraphrase est présente très nettement dès lors que l'analyse des textes n'est pas ou plus conduite ;
- la conclusion est trop souvent la reprise de l'introduction ou le rappel du plan alors qu'elle constitue le sommet de l'exercice : le moment où l'on répond de manière explicite à la problématique initiale.

Des difficultés à maîtriser les textes surviennent dès lors que sens, thèse ou point de vue ne sont pas explicites. Le texte de Zola, où l'ironie est omniprésente, et celui de Ribes plus encore, ont mis de nombreux candidats en difficulté. La force violemment libératrice et iconoclaste du rire dans l'œuvre du dramaturge, et dans cet extrait particulièrement, invite à ne pas prendre pour argent comptant la formule finale de l'extrait semblant faire l'éloge de l'art alors que la scène décrit, avec un goût de l'absurde évident, l'anéantissement d'une certaine forme d'art, sacralisée par l'institution muséale.

## 3 Deuxième partie – connaissance de la langue

Les connaissances des candidats sont variables, bien entendu, mais des fragilités méthodologiques s'ajoutent aux lacunes éventuelles. Quelques rappels à ce sujet :

- l'analyse des questions gagnera à être plus rigoureuse. La question 1-b, par exemple, demande que l'on identifie « précisément » la classe grammaticale et la fonction. Cela implique de rédiger une réponse qui indique explicitement ce qui relève de la classe d'une part et de la fonction d'autre part ;
- la nature précise de certaines questions n'est pas toujours perçue également : la question 1-b ne demande pas autre chose que la justification de l'orthographe de « nudité », nom féminin sans -e final. Il est stratégique de maîtriser la typologie simple des questions de langue possibles, sans les confondre dans les sujets : orthographe – morphologie – syntaxe – phonétique... Il est tout aussi indispensable de maîtriser une terminologie minimum, pour pouvoir comprendre les questions et produire les réponses : mode, temps, personne, voix, base, suffixe, nature ou classe, fonction... ;

- tout ce qui n'est pas exigé par une question n'est pas à produire dans la réponse. Le candidat est récompensé pour sa capacité à rédiger des réponses pertinentes, sans ajouts inutiles ;
- le souci de produire des réponses discriminantes n'est pas assez présent dans les travaux des candidats. Les termes « pronom » ou « conjonction », par exemple, ne suffisent pas à caractériser de manière discriminante la nature de « qu' » dans les deux phrases de l'exercice 2 ;
- lorsque la réponse comporte un nombre d'occurrences important, le bon sens fait que le candidat doit proposer une présentation linéaire ou tabulaire claire. C'est le cas pour la question 3-b.

#### **4 troisième partie – analyse de support d'enseignement**

Le sujet précise avec quelle classe les activités sont envisagées mais l'absence de contextualisation véritable de la séance, cependant, limite l'intérêt de l'ensemble. Dans l'absolu, il est impossible d'évoquer la pertinence pédagogique d'activités si l'on ignore ce qui a été fait auparavant avec les élèves dans les domaines concernés (lecture et compréhension de l'écrit ; écriture ; histoire des arts...).

Les réponses les plus réussies se caractérisent par les qualités suivantes :

- la connaissance précise des programmes en vigueur ;
- la maîtrise de connaissances scientifiques fondamentales. Il est difficile d'ignorer, pour le domaine de la lecture et de son interaction avec l'oral et l'écrit, l'essentiel de travaux faisant référence (Tauveron ; Cèbe ; Goigoux ; Giasson ; Chabanne ; Bucheton ; Ouzoulias...). Les stratégies favorisant l'enseignement explicite de la compréhension des textes littéraires étaient au cœur du sujet ;
- la capacité à tenir à bonne distance ces références, pour ne pas courir le risque de proposer des approches générales plaquées, sans lien profond avec la séance singulière mise en œuvre ;
- la capacité à ne pas faire de sa réponse l'occasion de prendre partie pour telle ou telle approche scientifique aux dépens de l'analyse de la pertinence des propositions pédagogiques envisagées par la séance. Les références évoquées ci-dessus se rejoignent d'ailleurs sur l'essentiel pour ce qui est des stratégies de lecture à mettre en œuvre et de la nécessaire interaction entre lire, dire et écrire ;
- la capacité à proposer une réponse nuancée. Lorsque l'on demande au candidat une analyse de la séance proposée, il s'agit pour lui de décider de la pertinence des propositions didactiques et pédagogiques, ce qui suppose de s'écarter de l'éloge et du blâme sans nuance ;
- la capacité à oser proposer des activités et des démarches. De trop nombreux travaux analysent la séance sans offrir d'autres possibilités didactiques ou pédagogiques. C'est pourtant bien la finalité de cette troisième partie ;
- la capacité à faire preuve de bon sens. Démarche heuristique des élèves et recherche de leur autonomie dans tous les domaines, mise en œuvre d'approches différenciées pour répondre à l'hétérogénéité des apprentissages qui caractérise toute classe demeurent des finalités universelles de la pédagogie. On peut analyser la séance à l'aune de ces finalités pour déterminer dans quelle mesure elles fondent ce qui est proposé ici dans le domaine de la lecture (des œuvres textuelles ou iconographiques), de l'écriture, de l'oral, de l'évaluation ou de l'autoévaluation.

### III - Conseils aux candidats

Les éléments qui suivent reprennent volontairement les conseils de la session 2015, qui sont toujours d'actualité. Cette insistance, bienveillante, souhaite mettre en lumière pour les futurs candidats des exigences légitimes et fondamentales. Cela ne peut que contribuer à leur réussite.

Certains travaux témoignent d'une préparation sérieuse, font montre de qualités d'analyse et de rédaction. D'autres interrogent, tant les lacunes sont importantes dans tous les domaines : savoirs fondamentaux dans le domaine de la langue, maîtrise de l'orthographe, capacité à organiser et développer son propos. Et que dire de copies illisibles, sans soin ni mise en page, qui parfois ne sont pas intégralement rédigées... Disons-le avec netteté : les candidats qui ne sont pas en mesure de maîtriser leur propre langue écrite ne sont pas en mesure de l'enseigner.

Le concours demande donc la maîtrise d'un certain nombre de compétences et le respect d'attentes essentielles :

- une écriture et une présentation soignées. « [L]es copies se doivent d'être, *a minima*, lisibles : une graphie claire, une présentation propre et ordonnée font partie de ce qui est exigible » (rapport 2012). Manque de soin, ratures, écriture négligée ou illisible n'ont aucune place dans un tel concours ;
- une pleine maîtrise de sa propre langue écrite. Une orthographe fautive, une expression rendant compte sans exactitude, sans organisation ou sans clarté de la pensée rendent impossible l'enseignement de la langue auprès des élèves ;
- des connaissances grammaticales et linguistiques fondamentales dans les grands domaines que recouvre la langue : orthographe (principes, mécanismes, règles, usages) ; morphologie ; syntaxe (notamment la capacité à produire une analyse exacte de phrases complexes) ; lexique (sens ou formation) ;
- la maîtrise d'une taxinomie simple mais pertinente, précise et complète. Lacunes et imprécisions en ce domaine interrogent, à bon droit ;
- la capacité à faire des choix dans la formulation de ses réponses. Il ne s'agit pas de multiplier les tentatives en se disant que le jury séparera le bon grain de l'ivraie mais d'oser proposer une réponse circonscrite au champ précis déterminé par la question que l'on traite ;
- la capacité à organiser son propos, qu'il s'agisse d'analyse ou de réponses à des questions ;
- la capacité à rendre compte de son analyse de la langue. La clarté de la composante métalinguistique des propos développés, essentielle dans tout acte pédagogique ayant trait à l'explicitation du fonctionnement de la langue, doit être présente chez des candidats qui se destinent à l'enseignement.

<p style="text-align: center;"><b>Concours de recrutement des professeurs d'école – Session 2016</b> <b>Épreuves d'admission</b></p>
--

**Références : Journal officiel**

*JORF n°0099 du 27 avril 2013*

*ARRETE*

*Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles*

*NOR : MENH1310119A*

La nature et le déroulement des épreuves d'admission sont définis par l'arrêté du 19 avril 2013 cité plus haut, auquel les candidats doivent se reporter.

Les candidats ont montré lors des épreuves des niveaux très hétérogènes. Certains présentaient des connaissances solides et une réflexion déjà bien installée, d'autres en revanche ont montré des connaissances superficielles (voire inexistantes) et une préparation tout à fait insuffisante.

On attend des candidats qu'ils fassent preuve d'un minimum de culture générale (surtout dans le domaine proposé) pour ce qui est, au moins, de celles qui permettent d'enseigner les programmes.

L'expression et la communication sont des aspects importants, pour ne pas dire fondamentaux, en particulier lors de l'exposé. On rappellera qu'une voix posée mais modulée, la capacité à insister sur certains aspects, sont des atouts pour le candidat. Inévitablement, les membres de la commission se poseront la question de savoir si le candidat sera entendu par les élèves, s'il saura retenir leur attention.

De même, le registre de langue doit être celui que l'on peut attendre d'un professeur des écoles. On rappellera enfin qu'une tenue vestimentaire et une posture correctes devant la commission sont, à minima, nécessaires.

## I - ÉLÉMENTS STATISTIQUES

**Nombre de candidats : 553**

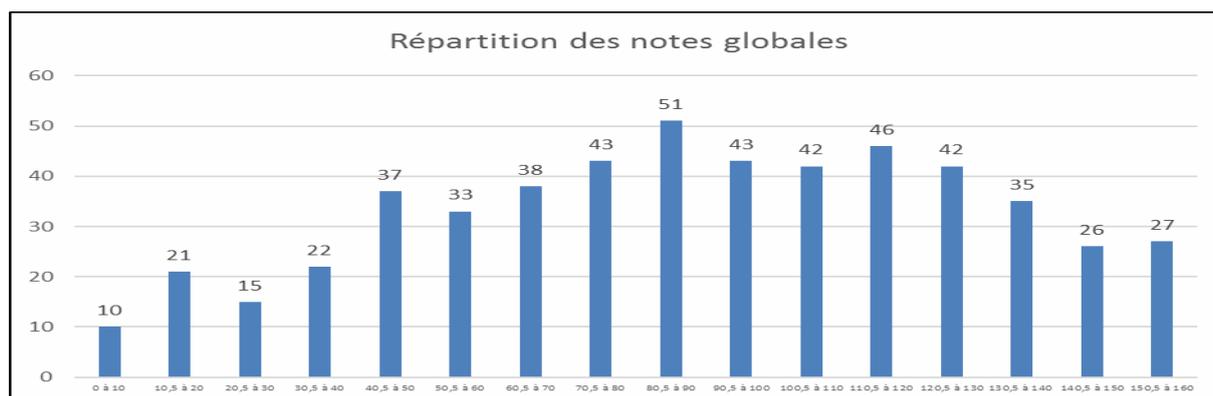
22 candidats admissibles se sont révélés irrecevables avant les épreuves d'admission (dossier non fourni) ou ont abandonné pendant la durée des deux épreuves d'admission.

**Nombre de candidats présents : 531**

Moyenne générale épreuve 1 et 2 cumulées :

### Répartition des notes

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60	60,5 à 70	70,5 à 80
10	21	15	22	37	33	38	43
80,5 à 90	90,5 à 100	100,5 à 110	110,5 à 120	120,5 à 130	130,5 à 140	140,5 à 150	150,5 à 160
51	43	42	46	42	35	26	27



1 candidat a obtenu **3 points**.

4 candidats seulement ont obtenu le maximum de **160 points**.

### Répartition par sexe et moyennes

	Nombre	
	Hommes	Femmes
	75	456
	14,12%	85,88%
<b>Epreuve 1 : /60</b>	34,98	38,10
<b>Epreuve 2 : /100</b>	41,67	52,98
<b>Note Globale</b>	<b>76,65</b>	<b>90,98</b>

## II – ÉPREUVE 1 : présentation d'une mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du(de la) candidat(e).

### 1 - Nature de l'épreuve

*Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du(de la) candidat(e) dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.*

*Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format « Compact Disc »). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique « Compact Disc », dans un délai et selon des modalités fixées par le jury. Ce dossier se compose de deux ensembles :*

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu,*
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.*

*L'épreuve comporte :*

*la présentation du dossier par le(la) candidat(e) (vingt minutes)  
un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.*

Durée de l'épreuve : une heure.

### 2 - présentation des résultats

Moyenne totale de l'épreuve : **37,69 / 60**

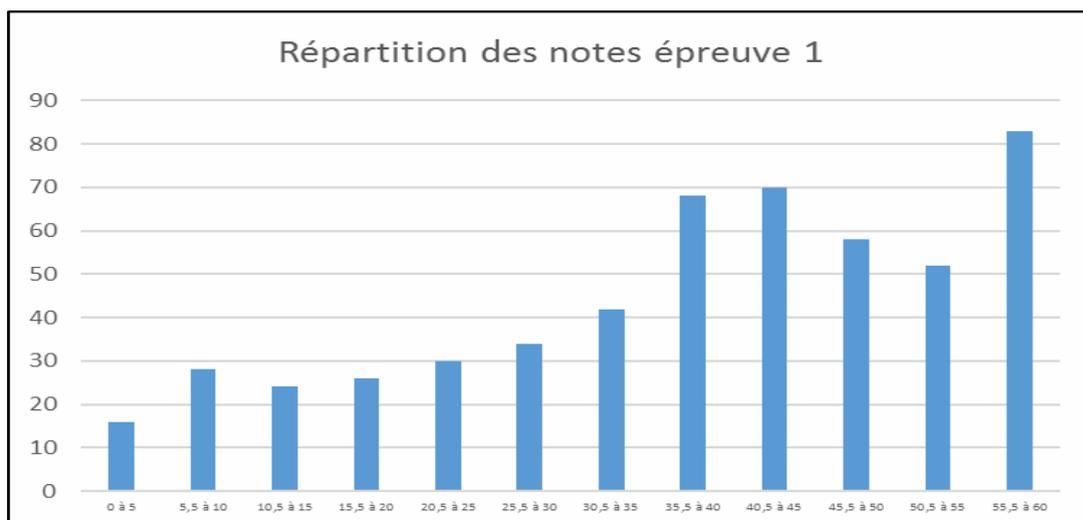
Note la plus basse : 0,50/60

Note la plus haute : 60/60

36 candidats ont obtenu la note maximale de 60.

#### Répartition des notes :

0 à 5	5,5 à 10	10,5 à 15	15,5 à 20	20,5 à 25	25,5 à 30
16	28	24	26	30	34
30,5 à 35	35,5 à 40	40,5 à 45	45,5 à 50	50,5 à 55	55,5 à 60
42	68	70	58	52	83



**Notes obtenues aux deux parties de l'épreuve :**

	<b>EXPOSÉ</b>	<b>ENTRETIEN</b>
<b>Note la plus haute</b>	20	40
<b>Note la plus basse</b>	0,5	0,5
<b>Moyenne</b>	<b>13,03</b>	<b>24,66</b>

Durée moyenne de l'exposé : **18,75 minutes**

Exposé le plus court : **10 minutes**

Nombre de candidat(e)s par domaine initialement :

	TOTAL	%
Géographie	51	9,60
Histoire	130	24,48
Éducation Musicale	34	6,40
Arts Visuels/Histoire des Arts	50	9,42
Sciences et Technologie	206	38,79
Enseignement Moral et Civique	60	11,30
<b>Nombre Candidats</b>	<b>531</b>	<b>100,00</b>

Cycles concernés par les dossiers des candidat(e)s présent(e)s :

	C1	C2	C3	Total
Géographie	5	5	41	51
Histoire	5	15	110	130
Éducation Musicale	7	7	20	34
Arts Visuels - Histoire des Arts	14	9	27	50
Sciences et Technologie	51	34	121	206
Enseignement Moral et Civique	4	11	45	60
	86	81	364	531
%	16,20	15,25	68,55	100,00

Résultats par domaines :

	Note la + basse	Note la + haute	Moyenne exposé	Moyenne entretie	Moyenne /60
Géographie	3	60	13,00	23,64	36,64
Histoire	5	60	12,70	23,96	36,67
Éducation Musicale	2	60	12,68	23,71	36,38
Arts Visuels/Histoire des Arts	16	58	14,12	26,58	40,70
Sciences et Technologie	0,5	60	12,73	24,36	37,08
Enseignement Moral et Civique	1	60	14,07	27,03	41,10

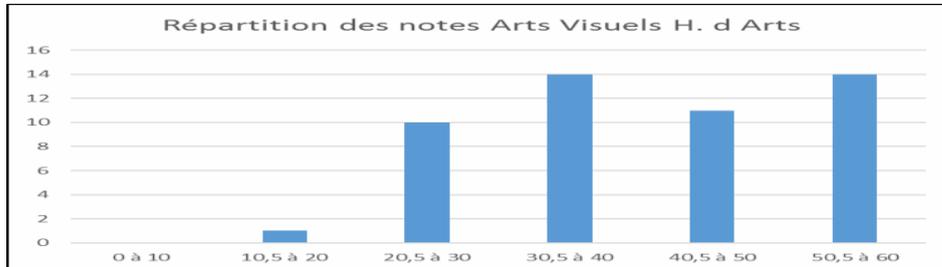
**Domaine : Arts visuels / Histoire des Arts**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **52**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **51**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
0	1	10	14	11	14



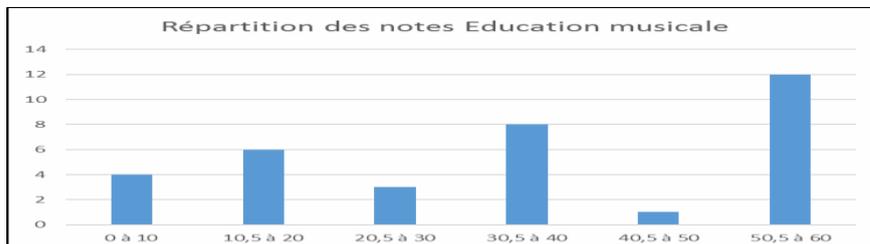
**Domaine : Éducation musicale**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **35**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **34**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
4	6	3	8	1	12



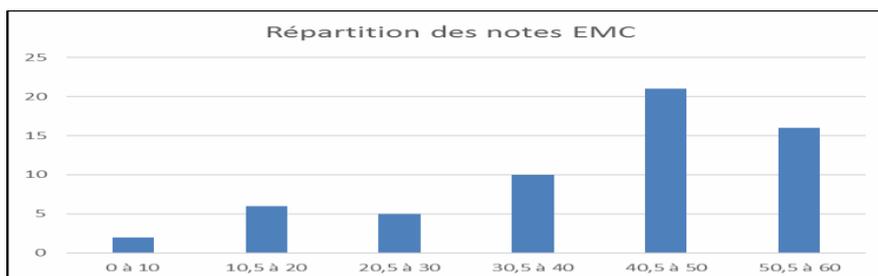
**Domaine : Enseignement civique et moral**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **63**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **60**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
2	6	5	10	21	16



**Domaine : Géographie**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **53**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **52**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
5	3	11	11	10	12



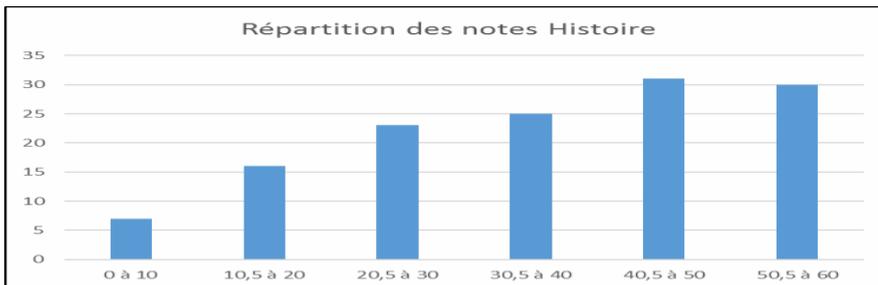
**Domaine : Histoire**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **140**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **132**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
7	16	23	25	31	30



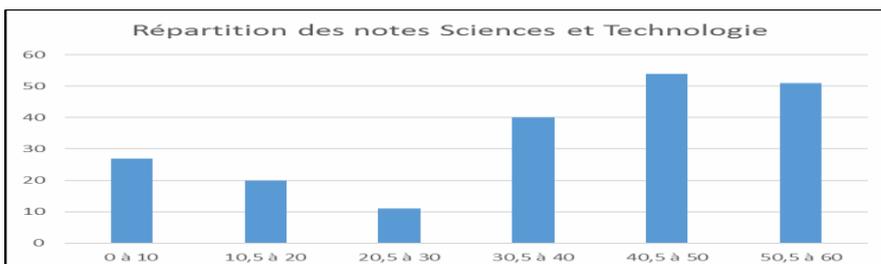
**Domaine : Sciences et Technologie**

Nombre de candidat(e)s ayant choisi ce domaine : **211**

Nombre de candidat(e)s présent(e)s : **203**

**Répartition des notes**

0 à 10	10,5 à 20	20,5 à 30	30,5 à 40	40,5 à 50	50,5 à 60
27	20	11	40	54	51



### 3 Les dossiers

On constate cette année un rééquilibrage entre les cycles dans les dossiers proposés. Si l'an passé 74,43 % des dossiers remis portaient sur des séquences proposées au cycle 3, ils n'étaient cette année que 68,55 %, le rééquilibrage se faisant essentiellement en direction du cycle 1.

Comme les années passées, ils représentaient un panel assez divers du point de vue des contenus et de la qualité des propositions rapportées.

En revanche, les thèmes abordés, les parties théoriques, autant que les séquences, étaient moins divers quant à leurs contenus (dans certains domaines les thèmes des dossiers sont récurrents). Les séquences se montraient très clairement beaucoup plus standardisées, voire formatées, et les candidats ayant pris le risque de présentations sortant de ces standards ont, le plus souvent, été favorablement remarqués.

Cette année encore, il apparaît que, pour trop de candidats, les éléments théoriques ne sont pas assez maîtrisés. Ils se limitent pour certains aux éléments exposés dans le dossier. De nombreux candidats doivent d'ailleurs les relire pour répondre aux questions des commissions. Certains se montrent même incapables d'appréhender ces éléments lorsqu'ils sont invités à les expliciter.

Si l'on avait constaté l'an passé une amélioration dans l'écriture et la présentation des dossiers, certains candidats se sont affranchis cette année des règles proposées. Même si le dossier n'est pas évalué en lui-même, il faut rappeler que certains éléments fournis par les textes s'imposent aux candidats (synthèse des fondements scientifiques **et** description de la séquence) et que le dossier reste le premier regard posé par la commission sur les connaissances du candidat et sur la séquence proposée.

Il semble aussi important de rappeler qu'il faut élargir et approfondir ses connaissances par la lecture d'ouvrages théoriques pour dépasser la simple consultation de sites Internet. Une solide culture générale (qui dépasse le thème abordé, au moins dans le domaine ciblé) ne peut être qu'un atout apprécié lors de l'entretien.

**Une bonne connaissance du développement de l'enfant** (surtout pour le cycle 1) est nécessaire. La connaissance du socle commun et des programmes, semble un minimum exigible, même s'il n'est pas demandé d'en faire une présentation exhaustive.

Même si les candidats les présentent comme cela, les séquences proposant une réelle mise en activité des élèves restent rares. Les modalités mises en œuvre demeurent souvent très transmissives sous des approches qui se voudraient constructivistes.

**L'évaluation et la différenciation** ont été globalement bien intégrées dans les séquences proposées et abordées de manière moins superficielle, même si elles restent encore insuffisamment exploitées. Cependant, on continue à attendre des candidats qu'ils soient en capacité de prendre en compte **avant la séance** la diversité des élèves qui leur seront confiés afin d'éviter les échecs et les difficultés plutôt que de tenter de remédier ces difficultés *a posteriori*.

**L'école entre dans l'ère du numérique.** Il est **inacceptable** de constater que la majorité des candidats est **incapable** d'intégrer les **TUIC** comme outil pédagogique au sein des séquences, autrement que comme un pis-aller marginal et souvent sans intérêt. Quelques candidats ont su montrer qu'ils étaient en capacité d'**intégrer** et d'utiliser, avec un minimum d'équipement, les outils existants, performants et adaptés aux élèves, sans les calquer de manière irréfléchie. Ils n'ont pas manqué d'en tirer le meilleur parti pour leur séquence.

Lorsque le dossier est étayé par un support numérique (peu proposé et souvent très mal exploité cette année) il est important que ce support ne soit pas une reprise du texte du dossier mais qu'il

apporte une dynamique différente. **Certains candidats, trop rares, se sont montrés brillants dans cet exercice, qu'ils en soient félicités.**

Il est dommage que des candidats aient accompagné leur dossier d'un support numérique qu'ils n'ont finalement pas utilisé.

La transversalité est le plus souvent abordée. Elle n'est cependant pas assez anticipée et les compétences visées sont trop souvent cloisonnées au domaine présenté. La plupart des candidats restent, sur ce domaine, assez superficiels. Les notions de tâche complexe, de situation problème et de projet sont très insuffisamment maîtrisées.

**Attention à l'orthographe !** Le nombre d'erreurs orthographiques trouvées, cette année encore, dans certains dossiers est simplement inacceptable.

Plus spécifiquement :

- **Sciences**

De nombreux candidats proposent une approche liée à la démarche d'investigation en sciences. Il serait bon que les séquences reprennent cette démarche et que les candidats en maîtrisent au moins les contenus. En ce sens, l'étude documentaire fait certes partie des possibilités, mais il est dommage que l'on se cantonne à cette seule étude dans une démarche d'investigation.

Il semble important de redire aussi aux candidats que la démarche scientifique s'appuie d'abord sur l'observation et la manipulation du réel avant l'introduction du document et/ou de la modélisation.

Les travaux et approches didactiques de la fondation « La Main à la Pâte » sont très souvent cités. Encore faut-il, lorsque c'est le cas, connaître correctement les démarches inhérentes à ces dispositifs et les mettre en pratique.

- **Enseignement civique et moral**

Les prestations des candidats se sont montrées beaucoup plus disparates cette année. Seuls les meilleurs ont su établir un véritable lien entre les bases scientifiques exposées et la séquence présentée.

- **Histoire Géographie**

Lorsque cela est possible, le lien entre l'actualité et le sujet exposé est apprécié.

Une connaissance minimum de la géographie de la France est indispensable (savoir situer une grande ville, une région) surtout quand ces éléments sont évoqués ou étudiés dans le dossier.

En histoire, les fondamentaux chronologiques doivent être maîtrisés. On a quelquefois des doutes sur l'auteur de ce dossier au vu du manque d'appropriation de ce dernier par le candidat lui-même. En général les documents supports sont pertinents, en revanche leur exploitation n'est pas toujours en phase avec les objectifs et les compétences visées.

Certains candidats rencontrent des difficultés à situer le sujet présenté dans des temps historiques, même proches, et dans une chronologie plus générale dont la connaissance est essentielle. Les supports choisis ne sont pas questionnés.

Les jurys s'interrogent sur le manque de diversité dans le choix des sujets présentés. Certaines périodes ou thématiques ne sont jamais abordées et apparaissent pourtant pleinement dans les programmes.

- **Arts visuels et histoire des arts**

Il s'agit de faire des choix dans les documents proposés, et non de recueillir telles quelles des informations encyclopédiques pour les compiler.

Il est important de bien mettre en évidence les notions précises, les acquisitions effectives des élèves et pas seulement les objectifs généraux.

Il faut afficher des thèmes suffisamment bien choisis pour qu'ils permettent d'amener les élèves à des situations de création et d'expression.

- **Musique**

Il faut approfondir les liens entre la musique et l'histoire des arts et se questionner plus avant sur les enjeux de la musique et sur l'impact que cela a à l'école.

Il semble important aussi de s'informer des éléments récents de recherche, de bien adosser les fondements scientifiques à la didactique qui doivent être liés pour développer la partie pédagogique.

#### **4 L'exposé**

Durée moyenne : **18,75** minutes (exposé le plus court : 10 minutes). Quelques candidats ont dû être arrêtés par leur commission au terme des 20 minutes mais, dans leur grande majorité, les exposés montraient une très bonne maîtrise du temps et une préparation sérieuse de ce point de vue.

Lorsque les données sont accompagnées d'éléments numériques (19,6 % des dossiers présentés), **ceux-ci ne sont pas toujours exploités, voire pas du tout utilisés.**

Rares sont les candidats ayant choisi d'accompagner leur exposé d'un support numérique, qui ont su tirer un bon parti de ce support. Si les commissions ne se montrent pas forcément plus favorables lorsque l'exposé s'appuie sur une présentation numérique (certains candidats se montrent clairement en difficulté dans la gestion minimale de leur propre production !), il n'en reste pas moins qu'un exposé dynamique montre le plus souvent la capacité de synthèse d'un candidat et offre une meilleure appréhension de la logique de la construction de son raisonnement. Il est donc plutôt conseillé, autant que faire se peut, de s'appuyer sur des documents, des illustrations (là aussi en nombre limité, mais choisis pour leur caractère explicite), ce qui signifie que la production d'un CD, avec le dossier, est en général un point positif.

Les domaines choisis étant le plus souvent des domaines de formation spécifique des candidats, certains se montrent, lors de l'entretien, en grande difficulté pour synthétiser l'essentiel des connaissances qui doivent être la base des apprentissages proposés en classe.

#### **Conseils et recommandations aux candidat(e)s :**

- lors de la présentation, il faut absolument éviter de faire une « lecture » ou d'apprendre « par cœur » le dossier pour le réciter devant la commission. On attend du candidat qu'il ait déjà pris des distances au regard des propos écrits et qu'il puisse, de manière réflexive, montrer que sa réflexion, depuis les séances présentées, a encore cheminé et se prolonge.
- faire un plan introductif et s'y tenir. Faire ressortir les points essentiels (le cas échéant, s'affranchir de la chronologie associée au dossier). Les candidats doivent se décentrer du dossier lors de leur présentation, en compléter l'approche.
- comme dans le dossier, il faut veiller à l'équilibre entre théorie et pratique dans la gestion du temps de l'exposé.
- lors de la présentation (et lors de l'entretien), montrer que l'on maîtrise les éléments théoriques **au-delà des termes du dossier.**

- montrer l’articulation entre les savoirs fondamentaux, les références scientifiques et les aspects pédagogiques.
- organiser son exposé, « séquencer » son propos, pour se détacher d’une linéarité peu favorable à l’écoute.

## 5 L’entretien

**C’est d’abord les compétences de l’enseignant en devenir qui sont observées : bon sens, réactivité, capacité à se décentrer pour s’approprier une proposition de la commission, réflexivité et capacité d’analyse de sa propre expérience (lorsqu’elle est mise en avant par le candidat).**

Certains candidats se montrent capables de revenir sur leurs propositions initiales. Loin de laisser penser à de la faiblesse pédagogique ou didactique (tout à fait normale à ce stade de la formation), cette compétence, sans exagération, montre une disposition et une capacité réflexive toujours intéressante. L’idée n’est pas de défendre sans flexion le dossier présenté mais bien de le compléter, de montrer que l’on est capable de s’en décentrer, d’envisager autrement l’approche proposée.

Il est souhaitable que les enseignants formateurs qui reçoivent les futurs candidats dans leur classe lors des stages les laissent mettre en pratique leur séquence. La séquence support doit être, autant que possible, élaborée de manière plus précoce afin de profiter des stages en immersion lorsqu’ils sont possibles. Les candidats ayant pu mettre en pratique partiellement ou totalement leur séquence s’en sont presque toujours montrés avantagés.

Certains candidats sont sur la défensive ce qui nuit pour beaucoup aux échanges.

Lors de l’entretien, de trop nombreux candidats se montrent très limités sur les éléments théoriques proposés et se montrent en difficulté dès que l’on s’éloigne, même très peu du dossier.

### **Conseils et recommandations aux candidat(e)s :**

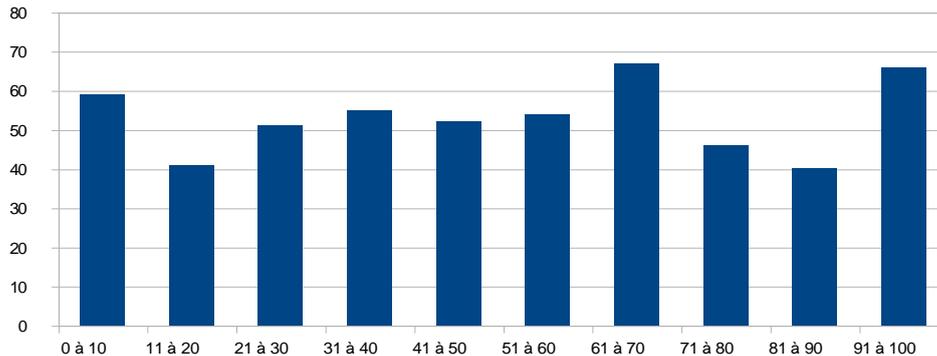
- adopter un niveau de langage adapté et correct.
- prendre en compte des questions posées. L’entretien se situe dans un dialogue et des échanges ouverts.
- savoir prendre du recul par rapport aux choix effectués et mis en avant dans le dossier.
- maîtriser à minima les concepts présentés dans le dossier.
- être capable de comprendre les difficultés apparaissant pour les élèves (trop de documents, questions trop générales, demande inappropriée en fonction des programmes etc.).
- pouvoir proposer d’autres supports ou documents (œuvres artistiques) et essayer de « reconstruire » certaines séquences, à la demande du jury, si celui-ci estime, par exemple, que la démarche est trop guidée, ou trop imprécise, etc.
- être capable de faire des propositions dans un autre cycle, en restant sur le sujet abordé dans le dossier, ce qui montre que l’on sait s’adapter et que l’on est capable, même en temps limité, de réflexion constructive.
- savoir se questionner sur l’activité de l’élève : le questionnement proposé par le maître est-il inducteur, suffisamment riche, ouvert, productif ? Que fait réellement l’élève, comprend-il ce que l’on attend de lui ? Les objectifs affichés sont-ils réalistes ?
- établir des réseaux entre des notions, entre des champs disciplinaires (Ex : Histoire des Arts et Littérature...)

### III ÉPREUVE 2

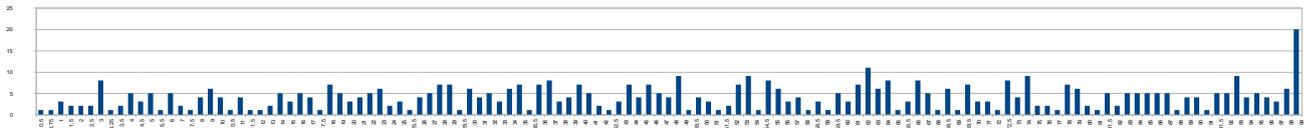
L'épreuve comporte deux parties « éducation physique et sportive (EPS) » et « connaissance du système éducatif français ». Elle est définie par l'arrêté du 19 avril 2013.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

#### Répartition des notes obtenues sur l'ensemble de l'épreuve 2



Moyenne générale = 51,4 sur 100 / Médiane = 53



La note la plus faible 0,5 a été attribuée une fois, la note de 100 vingt fois.

#### 3-1 Première partie : Éducation Physique et Sportive

Le jury propose au candidat un **sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA)** praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le(la) **candidat(e) expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes).**

Il s'agit :

- d'évaluer les compétences du(de la) candidat(e) pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire ;
- d'apprécier un premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel ;
- d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux ;
- d'évaluer la capacité du candidat à prendre appui sur ses pratiques personnelles ou d'encadrement pour l'enseignement de l'EPS à l'école ;

Même si l'évaluation de la prestation du candidat lors de la deuxième épreuve d'admission ne s'exprime que par une seule note sur 100, il faut rappeler que celle-ci résulte de la somme des deux notes attribuées aux deux parties de l'épreuve.

40 points sont attribués à la première partie (EPS),  
60 points sont attribués à la seconde partie (Système éducatif).

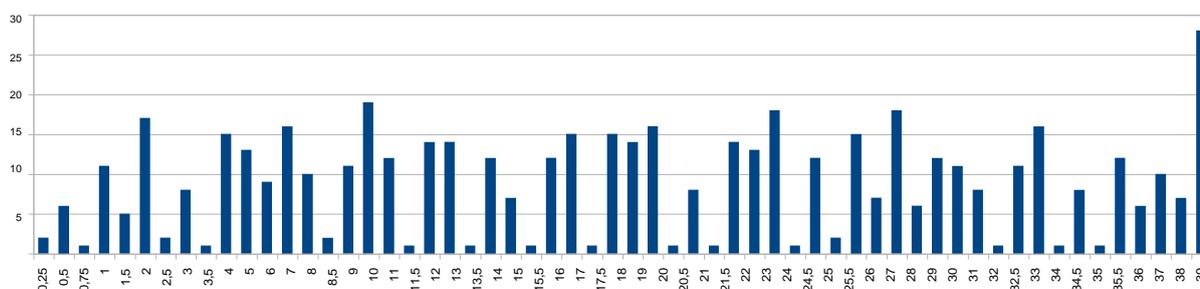
L'organisation de l'exposé doit permettre ainsi de traiter des points suivants (premier niveau de maîtrise des procédés didactiques courants) : activité située dans la compétence, présentation des objectifs, contenus, démarches, obstacles possibles, modalités de différenciation, procédures d'évaluation (critères de réussite), présentation des raisons qui ont présidé aux choix pédagogiques retenus, pertinence de l'argumentation ; place de l'EPS dans l'éducation à la santé, prise en compte de la sécurité.

Le candidat doit également faire preuve d'une expression orale adaptée (correction, clarté, justesse). Tout comme pour l'entretien qui suit, le candidat doit être capable d'adopter une attitude respectueuse des codes de communication, conforme à la posture d'un éventuel futur enseignant (posture physique, tenue vestimentaire, gestuelle, regard, maîtrise des émotions, écoute, ...).

### Les notes obtenues

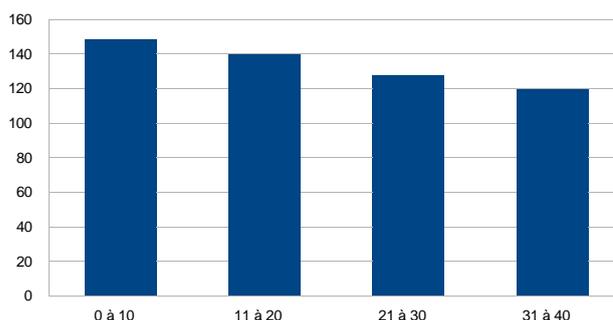
Première partie de l'épreuve 2 (EPS) : répartition des notes.

Moyenne générale EPS = 19,7 Médiane = 19



Les notes s'échelonnent de 0,25 à 40. La note 0,25 a été attribuée deux fois, la note 40 vingt-huit fois.

### Quartiles



### Activités proposées :

Les candidats peuvent être interrogés sur les quatre grands domaines d'apprentissages présents dans les programmes. Les sujets portent cependant sur les activités majoritairement pratiquées dans les écoles. Pour le concours 2016, l'académie de Dijon a retenu les quatre activités suivantes : activités athlétiques, activités aquatiques, jeux et sports collectifs, danse.

Ainsi, 20 sujets EPS ont été proposés, répartis dans les quatre domaines et dans les différents niveaux d'enseignement.

		Maternelle	CP-CE1	Cycle 3
Compétence 1 <i>Réaliser une performance mesurée</i>	Activités athlétiques	2	1	2
Compétence 2 <i>Adapter ses déplacements à différents types d'environnements</i>	Natation	2	2	1
Compétence 3 <i>Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement</i>	Jeux traditionnels et jeux collectifs / Jeux sportifs collectifs	1	2	2
Compétence 4 <i>Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</i>	Danse	1	2	2

### Répartition des notes obtenues sur 40 (exposé + entretien)

*Chaque sujet a été traité par plusieurs candidats (de 21 à 33)*

Activités athlétiques	Natation	Jeux traditionnels et jeux collectifs / Jeux sportifs collectifs	Danse
19,8	18,4	20,6	20,4
Maternelle		CP-CE1	Cycle 3
21,6		19,3	18,9

Globalement, le cycle 3 est le niveau d'enseignement le moins bien réussi cette année, avec une moyenne de 18,9 sur 40, vient ensuite le CP-CE1 avec 19,3 puis la maternelle avec 21,6. La spécificité de la maternelle semble avoir été particulièrement travaillée.

L'analyse des notes obtenues montre que la moyenne dans les activités de jeux traditionnels en maternelle est la plus forte (23,2 sur 40), la plus faible concerne la natation en CP/CE1 (18 sur 40).

### Préparation

La préparation s'effectue dans le cadre des 3 heures consacrées aux deux parties de la deuxième épreuve orale (EPS et système éducatif). Les candidats disposent de la situation à traiter, accompagnée d'éléments utiles (règles de jeu par exemple).

Globalement, le temps dédié à cette préparation est bien utilisé pour organiser les propos de l'exposé.

### Exposé

Les exposés débutent, relativement souvent, en situant l'EPS dans les programmes. Les candidats ont une bonne connaissance des compétences en EPS, des attendus liés à la sécurité des élèves. La contextualisation pédagogique réglementaire est généralement satisfaisante. La problématique est parfois bien intégrée dans la présentation. La compétence visée est souvent citée. Globalement la plupart des candidats font un effort d'organisation de leurs propos. Les exposés sont préparés, voire anticipés. Le sujet n'est pas toujours cerné avec précision (lecture partielle). Lorsque l'introduction est longue, avec une tendance à beaucoup contextualiser, les séquences présentées

sont alors minimales et les situations parfois inadaptées. Certains candidats restent parfois dans une logique de cumul d'activités plus que d'apprentissages ; ils ne font pas alors émerger le caractère progressif des apprentissages. Les conduites des élèves sont relativement bien identifiées. Lorsque le candidat ne fait pas d'hypothèses des besoins des élèves, les déclinaisons pédagogiques ne sont pas suffisamment pertinentes. La présentation de situations concrètes est relativement fréquente mais la faisabilité des séances n'est pas toujours satisfaisante. Les candidats qui ont fait l'effort de se centrer sur le sujet proposent des situations en tentant de les analyser au niveau pédagogique et didactique. Les connaissances didactiques se révèlent cependant encore approximatives : critères de réussite, composantes de l'activité, conduites typiques, dispositif, but pour l'élève. Le jury note également une méconnaissance du développement moteur de l'enfant. Les candidats proposent peu de modalités d'évaluation pour l'enseignant. Le premier objectif de l'EPS (répondre au besoin de mouvement, de développement d'habiletés motrices) est trop rarement perçu comme prioritaire.

Les candidats non préparés tentent de répondre au sujet avec du bon sens, sans toujours y parvenir. L'éducation à la santé et les liens transversaux sont relativement peu abordés spontanément. Ces points restent trop souvent convenus et artificiels. La langue comme outil et objectif d'apprentissage est rarement envisagée.

La gestion du temps est assez bien maîtrisée par la plupart des candidats. La durée moyenne des exposés se situe à 9 minutes sur les 10 minutes imparties. Ils varient tout de même de 2 à 10 minutes. 85% des candidats utilisent pleinement le temps imparti (8, 9 ou 10 minutes). Il est observé qu'en deçà de 7 minutes, les notes attribuées sont basses. La gestion du temps peut être un élément pertinent pour évaluer la compétence d'un candidat à s'exprimer, à convaincre dans un temps contraint. La volonté de vouloir présenter un maximum de points, avec un débit très rapide, nuit souvent à la clarté de l'exposé et ne permet pas de mettre en évidence ce qui est essentiel. Attention au langage familier parfois employé.

*Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de la situation ou de la progression proposée. Ils n'ont pas de difficulté à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent et illustrent leur propos. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques au champ de l'EPS et au niveau d'enseignement concernés. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés, valorise les propositions. Les capacités d'analyse et le sens critique permettent au candidat de réussir.*

*Leur propos est nuancé et relativisé. Ils prennent en compte notamment les caractéristiques des élèves, les programmes en cours ainsi que le socle commun, dont ils maîtrisent les contenus.*

*Ils assurent une très bonne gestion de leur temps et font preuve d'une expression claire et structurée.*

### **Recommandations et conseils aux candidats**

Le jury attend des candidats qu'ils soient capables de :

- prendre en compte les éléments de contexte : lire attentivement le sujet pour s'appropriier la problématique ciblée ;
- élaborer une introduction, construite autour de la présentation de l'activité concernée par le sujet et de ses composantes ;
- la présentation de l'activité en liaison avec les textes EPS et le socle commun doit être brève ; la majorité du temps d'exposé doit être consacrée aux situations d'apprentissage ;
- éviter de lire le sujet en guise d'introduction ;
- éviter de lire les notes construites lors du temps de préparation, s'en détacher pour s'adresser véritablement aux membres du jury ;
- situer l'activité proposée dans la compétence des programmes ;
- définir avec exactitude l'APSA ; montrer qu'elle est un moyen d'atteindre les compétences des programmes ;
- différencier module/séquence et séance ;

- proposer des situations d'apprentissage ou un module en envisageant des hypothèses sur les conduites typiques décrites ;
- ne pas calquer des situations apprises par cœur ;
- proposer une progression didactique dans la construction du module ainsi que dans chaque séance ;
- développer une réflexion sur la mise en œuvre des activités avec une réelle prise en compte de la diversité des élèves ;
- présenter les hypothèses sur les obstacles possibles rencontrés par les élèves au regard des situations d'apprentissage choisies ;
- s'appuyer sur les trames de variance pour montrer sa capacité à faire évoluer les situations ;
- simplifier ou complexifier les variables ;
- illustrer un ou des axes d'éducation à la santé en lien avec le sujet ;
- être capable de se questionner et de remettre en cause les propositions de départ ;
- faire des liens avec d'autres disciplines ;
- penser à la possibilité d'utiliser le tableau à disposition ;
- être attentif au langage employé (formes verbales, syntaxe), les expressions familières sont à proscrire ;
- conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion sous forme d'élargissements ou de prolongements possibles et en gérant le temps.

### **Entretien avec le jury**

L'entretien doit permet d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à communiquer, à cerner les questions posées et à analyser des situations, à réagir ;
- à construire des réponses argumentées pour expliquer et justifier ses choix pédagogiques et didactiques ;
- à maîtriser des concepts présents ou sous-tendus dans l'exposé, à maîtriser des connaissances liées à la discipline ;
- à mobiliser ses connaissances pour concevoir et organiser un enseignement s'inscrivant dans les programmes de l'école primaire ;
- à prendre en compte des liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Il est également attendu que le candidat puisse prendre appui sur ses pratiques personnelles, d'animation, d'encadrement dans le cadre d'un enseignement à l'école.

L'entretien débute en prenant appui sur les propos du candidat pour lui permettre de préciser les notions abordées. Cela se concrétise notamment par l'illustration de situations, de consignes.

Aucune question posée par le jury n'est malveillante, le jury cherche à obtenir des précisions. La bienveillance du jury a pour objectif de permettre au candidat de s'exprimer pleinement.

Les candidats peinent quelquefois à mobiliser leurs connaissances et les procédures pédagogiques. Ils comprennent les questions mais ne perçoivent pas toujours les enjeux d'apprentissage. Le questionnement vise à évaluer les connaissances des candidats en termes de construction des apprentissages en EPS. La connaissance des programmes de l'école, du socle commun, peut être un point d'appui pour l'argumentation. Un grand nombre de candidats est en capacité de réagir positivement et d'avoir un regard critique sur leurs propositions.

L'évocation de la pratique personnelle permet à certains candidats de développer une argumentation adaptée à l'enseignement.

*Les meilleurs candidats font preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de leur démonstration. Ils montrent des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au*

développement de l'enfant. Ils effectuent des choix pertinents en lien avec leur problématique afin d'éviter l'énumération de contenus. Ils développent plus précisément les aspects spécifiques (activité et disciplinaires (EPS) et ne se contentent pas d'énoncer quelques vérités générales. Enfin, ils se positionnent clairement quant au rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques.

### **Recommandations et conseils aux candidats**

Le jury attend d'un candidat qu'il soit capable :

- de montrer au jury qu'il dispose de connaissances didactiques et pédagogiques, même encore peu développées, à approfondir les connaissances didactiques ;
- d'argumenter et de justifier ses réponses ;
- de centrer son propos sur la logique qui préside à la construction de la progression présentée, sur la pertinence des choix dans les situations retenues ;
- de montrer sa capacité de réflexion qui peut conduire à concevoir ou affiner des situations d'apprentissage, de faire preuve d'autocritique envers ses propositions, d'être imaginatif et réactif, à défaut d'avoir des repères ;
- de maîtriser la terminologie et les concepts employés ;
- de montrer sa connaissance du développement de l'enfant ;
- d'approfondir la contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la sécurité ;
- de développer différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence ;
- de savoir dépasser sa seule expérience pour analyser, avec raison, les situations auxquelles il a été confronté ;
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, être attentif aux questions posées.

### **3-2 Seconde partie : Connaissance du système éducatif français**

#### **Nature de l'épreuve :**

*« La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. »*

*« Deuxième partie : elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).*

*L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.*

*L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République. »*

Il convient de préciser que cette épreuve sur la connaissance du système éducatif est notée sur 60. Vingt points servent à évaluer l'exposé (15 minutes) et quarante points servent à évaluer l'entretien avec le jury (30 minutes).

La note attribuée à l'épreuve 2 est la somme de la partie EPS et de la partie Connaissance du système éducatif français.

## Présentation des résultats :

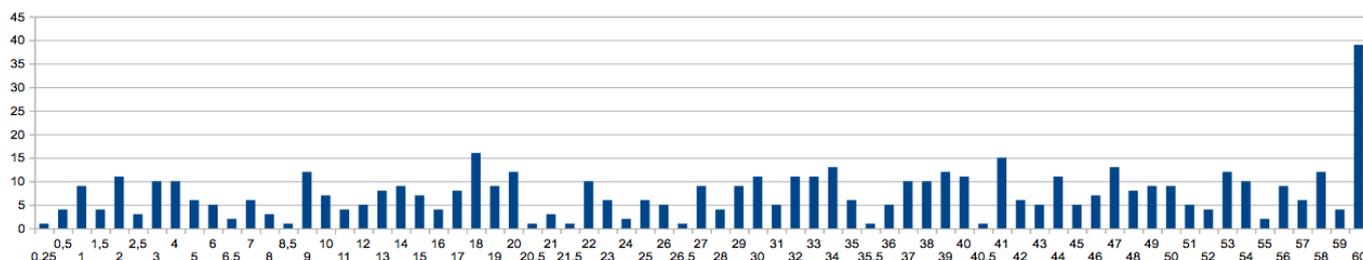
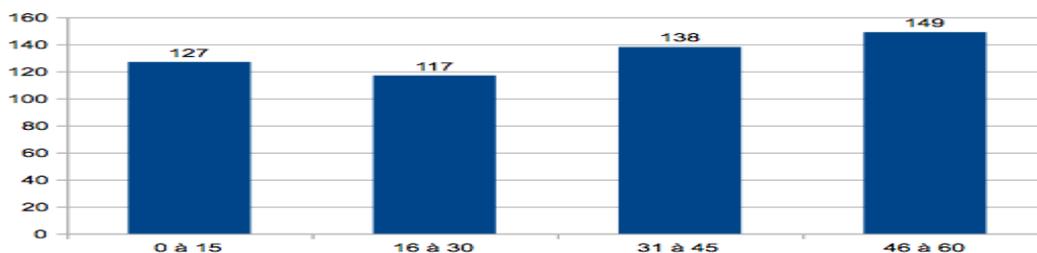
L'amplitude des notes est importante puisqu'elle couvre cette année toute l'échelle des notes, soit de 0,25 à 60 sur 553 candidats admissibles, dont 531 se sont présentés devant les commissions et ont reçu une note. La note 0,25/60 a été attribuée une fois et la note 60/60 a été attribuée trente-neuf fois.

## Répartition des notes :

Note SE /60	0 à 15	16 à 30	31 à 45	46 à 60
<u>nbre</u>	127	117	138	149

### Répartition des notes / 60

#### Epreuve Système éducatif



**Moyenne générale de l'épreuve : 31,72 sur 60**

**Médiane = 33**

Moyenne épreuve système éducatif	Moyenne de l'exposé	Moyenne de l'entretien
31,72 sur 60	10,74 / 20	20,98 / 40

## Aperçu sur les thématiques proposées :

Il n'est pas possible de présenter ci-dessous toutes les thématiques et tous les domaines du système éducatif français proposés lors de cette session. Toutefois, il est possible d'en faire ressortir une première analyse, au vu des résultats obtenus :

- les trois problématiques sur lesquelles les candidats se sont le mieux préparés ont porté sur la communication avec les familles, la laïcité et la place des parents à l'école.
- les problématiques en revanche qui ont vu les candidats le plus en difficulté et qui n'ont pas permis globalement d'obtenir des notes supérieures à la moyenne de l'épreuve, ont porté sur la prévention de l'illettrisme comme l'an dernier (pourtant une priorité nationale), sur le numérique à l'école, sur la maternelle comme lieu de vie et d'apprentissages ensemble (déjà noté l'an dernier), sur le champ du handicap, sur la notion d'éthique professionnelle, sur le fonctionnement de la maternelle, enfin sur la notion d'autorité et d'éducation à la citoyenneté. Il convient de se poser des

questions sur les domaines qui, d'une année sur l'autre, demeurent des points fragiles de la préparation des candidats.

**- Descriptif de l'épreuve :**

32 sujets ont été élaborés et 20 ont été tirés au sort. Un même sujet a servi aux trois premiers candidats ayant préparé l'épreuve le matin et un second sujet a servi aux deux derniers candidats de la journée. Un même sujet n'a pas servi deux fois lors de la session d'admissibilité. Les sujets ont été sélectionnés de manière qu'ils puissent couvrir le champ de réflexion du système éducatif de façon large et compte tenu des problématiques rencontrées par des enseignants dans les écoles. Une attention particulière a été portée aux valeurs de la République et leurs enjeux, dans le champ du métier d'enseignant et de ses relations avec les partenaires de l'école.

Un dossier de cinq pages, plus la page de présentation du sujet, est proposé au candidat. Entre deux et trois questions sont posées pour l'aider à cerner les enjeux actuels de la thématique du dossier. Les questions posées ont été volontairement présentées dans un ordre différent de la logique afin d'inviter le candidat à proposer un plan personnel, remarque qui avait été faite l'an dernier dans le précédent rapport de jury.

**Exposé :**

Les remarques identiques à celles de l'an dernier vont jalonner les lignes suivantes.

Un exposé structuré par le candidat autour d'une problématique permet de répondre aux attentes de l'épreuve. Cet exposé doit organiser la pensée du candidat clairement et en faire ressortir les principales étapes.

Un plan clairement annoncé, et suivi, facilite la compréhension du propos des candidats. Le jury n'attend pas que cet exposé suive l'ordre des questions proposées pour aider à la lecture du dossier, en effet ces questions n'ont pas été ordonnées de façon logique pour être suivies linéairement. Néanmoins, nombre de candidats suivent l'ordre des questions proposées, ce qui donne une logique à l'exposé parfois surprenante et déroutante. Rares sont les candidats qui personnalisent leur pensée et leur plan.

La bonne gestion du temps doit permettre au candidat de proposer un exposé qui entre dans la durée impartie pour l'épreuve (15 minutes). Cette année, plusieurs candidats ont présenté un exposé trop court qui leur a été préjudiciable. Une meilleure gestion du temps de l'exposé est donc très clairement attendue.

**Conseils et recommandations aux candidat(e)s :**

- la compréhension de l'enjeu du dossier et des différents documents qui le composent est vérifiée. Le jury est attentif à la capacité de synthétiser un dossier, à en avoir compris l'essentiel et à faire ressortir une problématique.
- les documents du dossier sont rarement synthétisés. En introduction, les candidats égrainent souvent leurs références dans une somme de détails superflus alors que l'essentiel du propos du document n'est pas donné. Dans le développement de l'exposé, rares sont les candidats qui se réfèrent aux documents pour appuyer leur analyse de la problématique du dossier, faire des liens dans la recherche d'une cohérence du corpus donné.
- l'organisation de l'exposé et sa structuration clairement énoncée sont des points observés. Trop souvent, l'exposé suit l'ordre des questions proposées (et, répétons-le, présentées dans un ordre volontairement illogique pour inviter le candidat à réfléchir par lui-même) sans problématiser le dossier. Rarement, mais cela est arrivé, des candidats ont donné à leur exposé la forme d'un flot de paroles continues sans structure, sous forme de discussion désorganisée.
- la pertinence et le contenu de l'exposé du candidat sont donc des critères que le jury prend en compte autant que la forme du discours. L'analyse des documents est attendue.
- une langue orale qui reste simple et efficace permet de réussir l'épreuve et de se faire comprendre par tous.

## Entretien

La bienveillance du jury est une donnée première et une volonté affichée qui favorise les échanges de questions et de réponses. Des précisions et un développement sont souvent demandés afin que le candidat approfondisse, nuance sa pensée ou donne des exemples pour l'éclaircir. Un candidat qui reste attaché à ses erreurs, alors que les questions posées ont pour objectif de l'aider à porter un autre regard sur les propos tenus, ne va pas faciliter l'appréciation du jury. Très souvent, ce dernier invite le candidat à catégoriser, à passer à un autre niveau d'analyse pour donner du relief à sa pensée.

La compréhension par le candidat que les questions posées vont lui permettre de faire valoir ses connaissances et ses capacités de réflexion, de distanciation, d'esprit critique et de montrer son adaptation, ne peut qu'aller en sa faveur.

Le dynamisme des candidats est attendu autant dans l'exposé que dans l'entretien, afin de défendre ses idées et de prendre position. L'échappatoire systématique par le recours au directeur d'école ne peut permettre de résoudre toutes les situations proposées à la réflexion du candidat. Les capacités à argumenter, à justifier et à illustrer ses propos montrent une pensée autonome bienvenue pour un futur enseignant.

Le questionnement des membres du jury part généralement d'un point de l'exposé, pour approfondir la réflexion et balayer les champs de la thématique du sujet, afin de mieux cerner ce qui a été énoncé et préciser le propos tenu. Le jury accompagne le candidat dans sa prise de recul pour faire ressortir la complexité de certaines problématiques proposées à la réflexion.

Les questions posées ont pour objectif de vérifier la compréhension des documents par le candidat mais aussi sa capacité à analyser, à justifier ses choix, à argumenter et à les illustrer par des exemples. Les *a priori*, les stéréotypes et lieux communs ne permettent pas de rendre compte de la capacité d'un futur enseignant à nuancer son jugement, à prendre du recul pour apprécier avec finesse une problématique. Pareillement, une simple réponse en « oui » ou « non » ne peut suffire si elle n'est pas suivie de précisions qui servent de justification ou d'argumentation : ces différences à répondre aux questions du jury valorisent ou non les candidats. Enfin, sur certaines thématiques, le jury attend que les candidats se positionnent face à telle ou telle problématique. La conviction et l'authenticité font partie des points observés.

Notons que, comme pour l'exposé et comme l'an dernier, le fait de délayer avec excès son discours pour jouer sur le temps n'est pas favorable au candidat.

De plus, parmi les compétences de communication d'un futur enseignant, le candidat doit être capable de gérer ses émotions. La compréhension des codes de la communication dans une telle situation fait partie des implicites du concours. Une attitude physique clairement relâchée lors de l'épreuve, sur la table et sur la chaise, ne peut conduire à apprécier favorablement le candidat futur enseignant et représentant de l'État.

Avec le niveau de recrutement situé désormais à celui du Master 2, il convient d'adopter une posture simple et respectueuse, de s'exprimer en se détachant de ses notes pour engager la communication visuelle. La posture allant jusqu'au mutisme est inadaptée à un oral de concours qui doit permettre de recruter de futurs enseignants, capables de s'exprimer devant un public d'élèves ou d'adultes. Il est attendu d'un fonctionnaire de l'État qu'il puisse expliquer et communiquer des informations relevant de son champ d'actions, qui émanent du Ministère, à destination des parents et à d'autres partenaires de l'école.

Par ailleurs, une meilleure culture générale et des connaissances sur le système éducatif français sont attendues ainsi qu'une capacité à les mobiliser dans l'entretien. Les réponses sous forme de « questions de cours » sont inadaptées. Cette culture générale de base attendue à ce niveau de concours doit servir aussi de point d'appui solide pour resituer dans une perspective la problématique posée par le dossier sur le système éducatif français et ouvrir l'entretien. Par ailleurs, les repères historiques sont rares et les connaissances sont parcellaires, sans lien entre elles, ce qui montre que les enjeux ne sont pas perçus par les candidats, qui ont du mal à aller à l'essentiel.

Au final, comme l'an dernier, deux approches ressortent du concours oral dans l'épreuve du système

éducatif : des candidats qui s'emparent du sujet, analysent les textes, nuancent leur propos et intègrent les réponses dans un exposé construit et réfléchi, rebondissent sur les questions du jury posées pour les aider, et ceux qui se contentent de paraphraser les documents, de les juxtaposer sans lien entre eux et sans synthèse.

### **Conseils et recommandations aux candidats :**

- répondre au sujet et aller à l'essentiel.
- donner du sens aux documents proposés, s'y référer et les mettre en perspective. L'un des documents du dossier peut servir de contrepoint à la problématique posée et il convient de le repérer.
- synthétiser le dossier autour d'une problématique, et être capable de la resituer dans une compréhension personnelle du système éducatif. La réponse à la problématique doit apparaître dans la conclusion.
- éviter les stéréotypes, les *a priori*, qui sont le signe d'une pensée caricaturale, manquant de finesse, parfois confuse et mêlant tout et son contraire.
- s'exprimer de façon claire et avec simplicité.
- manifester un minimum de bon sens quand la réponse à une question posée n'est pas connue *a priori*.
- être capable de transférer des connaissances personnelles et de les réinvestir à bon escient lors de l'entretien. Illustrer le propos par des réponses qui soient opérationnelles et sensées.
- se positionner clairement face au sujet qui est proposé à la réflexion et ne pas rester dans une approche floue et indécise.
- être capable de discernement et de distanciation par rapport au dossier proposé pour le questionner et le mettre en perspective.
- adopter une pensée rigoureuse dans les réponses aux questions posées par le jury, sans passer du coq-à-l'âne ni glisser d'un propos à un autre sans lien logique, selon une pensée qui dérive et se révèle inappropriée.